Concours Régional de Langues Anciennes
Session 2012

EPREUVE DE LATIN – Classes de première
Durée : 3 heures

On autorisera l'utilisation d'un dictionnaire latin-français et français-latin.

Texte de référence : SENEQUE LE RHETEUR, *Suasoires*, 6, 1-4.

Sénèque le Rhéteur nous a conservé des exemples de suasoires : il s'agit d'exercices où des orateurs devaient persuader un personnage historique du passé d'agir de telle ou telle façon. Évidemment, tout cela est fictif : quand Hatérius, Latro et Silon donnent leurs arguments, Cicéron est mort depuis longtemps ; il s'agit en quelque sorte d'un exercice d'invention.

L'extrait ici présenté fait allusion à la situation de Cicéron en 43 avant Jésus-Christ : Marc-Antoine, qu'il avait violemment attaqué dans les Philippiques, le fait mettre à mort sans lui laisser l'occasion de se défendre. Voici plusieurs arguments pour lesquels Cicéron n'aurait de toute façon pas dû implorer son vainqueur.

I. Questions (10 points)

a) Comment qualifieriez-vous le ton de ce texte ? Étudiez les procédés par lesquels Quintus Hatérius, Porcius Latro et Pompeius Silon donnent de la vivacité à leur discours (emploi des pronoms personnels, figures de style, etc.).

b) Dans ce discours, quel prix est donné à la liberté ? Connaissez-vous des exemples antiques qui illustrent la même idée ou bien qui, au contraire, lui donnent moins de valeur ?

N.B. Vos deux réponses s'appuieront sur de courtes citations du texte latin.

II. Langue (10 points)

a) Version (7 points)

Arellius Fuscus est un des autres orateurs que cite Sénèque le Rhéteur. Lui aussi est opposé à l'idée que Cicéron implore Antoine : il lui montre que la mort n'est pas à redouter.

Rogabis, Cicero, turpiter Antonium ; praeterea, rogabis frustra. Non te ignobilis tumulus abscondet, nec vitae finis erit finis virtutis tuae. Immortalis humanorum operum custos, memoria, per quam magnis viris vita perpetua est, in omnia saecula te sacratum dabit. Nihil aliud intercidet quam corpus, morbis obnoxium, casibus expositum, proscriptionibus objectum ; animus vero (...) ad sedes suas et cognata sidera recurret.

b) Thème (3 points)

Si Cicéron avait voulu louer Antoine, il n'aurait pas trouvé de mots, car Antoine était cruel et arrogant.

Texte : SENEQUE LE RHETEUR, *Suasoires*, 6, 1-4.

Q. HATERI. Sciant posteri potuisse Antonio servire rem publicam, non potuisse Ciceronem. Laudandus erit tibi Antonius. In hac causa etiam Ciceronem verba deficient. Crede mihi : cum diligenter te custodieris, faciet tamen Antonius quod Cicero tacere non possit. Si intellegis, Cicero, non dicit « Roga, ut vivas » sed « Roga, ut servias ». Quemadmodum autem hunc senatum intrare poteris, exhaustum crudeliter, repletum turpiter ? (…) Cicero, quid in alieno saeculo tibi ? Jam nostra peracta sunt. M. Cato, solus maximum vivendi moriendique exemplum, mori maluit quam rogare (nec erat Antonium rogaturus), et illas usque ad ultimum diem puras a civili sanguine manus in pectus sacerrimum armavit (…).

PORCI LATRONIS. Videbis illos ardentes crudelitate simul ac superbia oculos ; videbis illum non hominis, sed belli civilis vultum ; videbis illas fauces, per quas bona Cn. Pompei transierunt, illa latera, illam totius corporis gladiatoriam firmitatem ; videbis illum pro tribunali locum, quem modo magister equitum, cui ructare turpe erat, vomitu foedaverat : supplex accidens genibus deprecaberis ? (…)

POMPEI SILONIS. Scias licet tibi non expedire vivere, si Antonius permittit ut vivas. Tacebis ergo proscribente Antonio et rem publicam laniante, et ne gemitus quidem tuus liber erit ? Malo populus Romanus mortuum Ciceronem quam vivum desideret.

Traduction (Henri Bornecque, revue)

QUINTUS HATÉRIUS. Que nos descendants sachent qu'Antoine a pu avoir pour esclave la République, mais non pas Cicéron. Il te[1] faudra louer Antoine ; pour défendre cette cause, un Cicéron même ne trouvera pas de mots. Crois-moi : si soigneusement que tu te surveilles, Antoine fera des actions telles que Cicéron ne pourra pas se taire. Prends-y bien garde, Cicéron. Il te dit, non pas : « Implore-moi, pour conserver la vie », mais « Implore-moi, pour devenir mon esclave ». Et comment pourras-tu entrer dans le Sénat, dépeuplé par des mesures cruelles, complété par des mesures honteuses[2] ? (...) Cicéron, que ferais-tu dans un temps qui n'est plus le tien ? Désormais, notre destinée est accomplie. M. Caton, le plus illustre modèle à suivre dans la vie et pour la mort, a mieux aimé mourir que supplier (et ce n'est pas Antoine qu'il avait à supplier)[3]. Ces mains que, jusqu'à son dernier jour, il garda pures du sang de ses concitoyens, c'est contre son cœur si noble qu'il tourna leurs armes. (…)

PORCIUS LATRO. Tu verras ces yeux, qui brillent à la fois de cruauté et d'arrogance ; tu verras ce visage, qui n'est pas celui d'un homme, mais de la guerre civile ; tu verras cette gorge, par laquelle les biens de Pompée ont été engloutis[4], ses flancs, ce corps épais comme celui d'un vrai gladiateur ; tu verras, devant le tribunal, ce lieu que, hier, ce maître de cavalerie, pour qui un simple rot aurait dû être un sujet de honte, a souillé de ses vomissements. Suppliant, tu tomberas à ses genoux pour l'implorer ? (…)

POMPEIUS SILON. Sache-le bien : il n'est pas avantageux que tu vives, si c'est Antoine qui te donne la permission de vivre. Tu garderas donc le silence, lorsqu'Antoine fait ses proscriptions, lorsqu'il déchire la République, et ton gémissement même, tu ne seras pas libre de le pousser ? J'aime mieux que le peuple romain regrette de voir Cicéron mort que vivant.

[1] Quintus Hatérius s'adresse à Cicéron comme s'il était devant lui.

[2] « dépeuplé » : par les proscriptions (exécutions des ennemis politiques de Marc-Antoine) ; « complété » : par un recrutement massif d'amis de Marc-Antoine et Octavien.

[3] Caton le Jeune. Il s'était donné la mort dans la ville d'Utique, alors assiégée, pour ne pas avoir à demander la vie sauve à son adversaire, Jules César, qui l'avait vaincu. Il est devenu une sorte de mythe pour les républicains et pour les opposants à l'empire.

[4] Après la mort de Pompée, Marc-Antoine avait pris possession de sa maison à Rome et l'avait pillée.